



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E197072

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2024

ÉDITÉ LE 15/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/04/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 912 697 877 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21335376604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21335376604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : QUALHYDR'EAU

479 RUE DE L EQUIPEE
60640 GUISCARD

Téléphone : 07 87 63 78 97

Portable : 07 87 63 78 97

Site Internet : qualhydreau.fr

E-mail : qualhydreau@orange.fr

Responsabilité légale :

DFM HOLDING SAS PRÉSIDENT / MONTILLET FLORIAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/12/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	15/12/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/12/2022
o Chaudière bois	15/12/2022
o Poêle ou insert bois	15/12/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	15/12/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/12/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.